

A2N HOLDING
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : TILLY SUR SEULLES (14250)
8 Chemin de Cristot
RCS CAEN 907.601.108

ASEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 06 JUIN 2025

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

*** Proposition d'affectation du résultat**

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit le bénéfice de 2.742,09 €, de la manière suivante :

- Apurement total du poste " report à nouveau " (déficitaire),
- Virement du solde du résultat sur le poste "Autres Réserves", y compris les centimes additionnels.

L'assemblée générale précise qu'il lui a été rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende depuis la constitution de la société.

*** Vote de l'assemblée**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Présidente

Stéphanie AUBE

✓ Certified by  yousign

Stéphanie AUBE

✓ Certified by  you sign



LE RENARD
CONSEIL & EXPERTISE

SAS A2N HOLDING

*8 chemin de Cristot
14250 TILLY SUR SEULLES*

*Code APE : 6420Z
Numéro SIRET : 90760110800018*

Comptes annuels du 01/01/2024 au 31/12/2024

5 Rue de Caen

14260 LES MONTS D'AUNAY

Téléphone : 02 61 67 15 87

Numéro SIRET : 884 206 608 00033

Société d'expertise comptable inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de Normandie



Désignation de l'entreprise		SAS A2N HOLDING		8 chemin de Cristot		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		14250 TILLY SUR SEULLES		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
SIRET		9 0 7 6 0 1 1 0 8 0 0 0 1 8		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122024		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012				
		014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	030				
	Immobilisations financières* (1)	040	998	042		998	1 998
	Total I (5)	044	998	048		998	1 998
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	070				
		072	074				
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	4 814	086		4 814	52
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	4 814	098		4 814	52
	Total général (I + II)	110	5 812	112		5 812	2 050
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		(2 178)		(1 222)	
	Résultat de l'exercice	136		2 742		(957)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		1 564		(1 178)	
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				998	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 038		1 020	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172					
	Comptes courants d'associés	173		1 210		1 210	
	Autres dettes	175		2 000			
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		4 248		3 228		
Total général (I + II + III)				180		5 812	2 050
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		5 000

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS A2N HOLDING		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122024	Exercice N-1 clos le 31122023
				1	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }		215	214	
			217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
Autres produits			230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : mobilier : - immobilier :)			242	1 258
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	
		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(1 258)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	5 000
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	1 000
		348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	2 742
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	3 268
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989	
				991	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127	
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }	346		655	
		643		645	
		648		649	
	Bénéfice col. 1			352	2 010
Déficit col. 2			356		
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)					
Déficits antérieurs reportables : * 3.493 dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Etats financiers au 31/12/2024

CERTIFIE CONFORME

Stéphanie AUBE

✓ Certified by  yousign

ANNEXE

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **5 812** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **5 000** euros
 - un total charges de **2 258** euros
 - dégage un résultat de **2 742** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2024**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS A2N HOLDING** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 812** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 000** euros et un total **charges** de **2 258** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 742** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Règles et Méthodes Comptables

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.